

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2023

---

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS469

présenté par  
M. Monnet et M. Dharréville

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« trois ans »

les mots :

« dix-huit mois ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ramener l'expérimentation ici proposée à une durée plus raisonnable.